

ABONNEMENTS

Canada (UN AN).... \$2.00
Etats-Unis (UN AN)... \$2.25
Prix spécial pour les
étudiants, les instituteurs,
les institutrices et les mem-
bres de l'A. C. J. :
Canada (UN AN).... \$1.00
Etats-Unis (UN AN)... \$1.25
Etranger (Union postale.)
UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES"

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHAN-
GEMENT D'ADRESSE DOIT
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE
L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
près Québec.

TELEPHONE : 1750

SOMMAIRE

Le programme de S. S. Pie X.
Pour la Patrie !... LARA
Précieux encouragements. — A propos des K.
of C. — Le bulletin officiel du Saint-Siège.
Berlitz et la Presse... A. DURAND
L'Assimilation.
Le Nationaliste et nos réformateurs...
...GUSTAVE RICHARD
Fantaisie. — Teinte libérale. — Piège mal ten-
du. — Cette revue féminine. — L'uniformi-
té des livres. —
La cause de la béatification de Jeanne d'Arc.
— Le miracle canadien. — La souveraineté
sociale de Jésus-Christ proclamée en Co-
lombie. — Les revues — En Passant : (Sar-
dou spirite ; La hiérarchie catholique ;
Une coutume canadienne, etc.)
Mercantilisme et journalisme. — Elections
partielles.
Petites notes. — La Propagande du Livre.

Le programme de S. S. Pie X

M. l'abbé E. Barbier, directeur de la revue
Critique du Libéralisme, étudie dans un magis-
tral article, (livraison du 15 décembre) le pro-
gramme de Pie X. Voici la première partie
du travail de M. Barbier :

Le jubilé sacerdotal du Saint-Père,
célébré avec une piété enthousiaste par
tous ses vrais enfants, a suggéré à plus
d'un écrivain religieux distingué la
pensée de retracer l'œuvre déjà gran-
diose de son pontificat. Essayons, pour
notre très humble part, d'apporter une
contribution à cet universel concert
d'hommages, en recherchant, selon
notre promesse (1), quel fut le pro-
gramme de Pie X dès son accession au
trône. On s'apercevra bien vite que
l'œuvre immense n'en est que le déve-
loppement exact. Quoique l'étude en-
treprise par nous ait principalement
pour objet les leçons que les catholi-
ques doivent tirer de ce programme
pour leur conduite politique, cette cir-
constance nous donnera un heureux
prétexte de le présenter avec un peu
plus d'ampleur, sans négliger complè-
tement la partie dogmatique et sociale.

On constatera que le programme du
Pape régnant vis-à-vis des sociétés hu-
maines a deux caractères bien mar-
qués et frappants : la confiance iné-
branlable dans la force de la vérité re-
ligieuse, dans l'efficacité surnaturelle
de son affirmation, et l'acceptation
simple, courageuse, héroïque, de la
lutte à laquelle l'Eglise ne se peut
soustraire.

Or, au même point de vue, et c'est
ce que nous aurons à montrer dans la
suite, le libéralisme catholique qui,
depuis trente ans, sous des formes nou-
velles, s'est profondément infiltré dans
l'esprit des catholiques français, exerce
parallèlement sur eux une double in-
fluence contraire à ce programme : on
recule devant l'affirmation de la vérité,
et on ne veut pas de la lutte (2).

(1) Numéro du 15 novembre. *Le devoir po-
litique des catholiques : une parole du Pape.*

(2) Pour en citer le trait le plus récent,
l'*Action libérale* vient de publier un nouveau
programme dans son Bulletin de novembre
1908. On lit dès les premières phrases : "Les
bons Français, hostiles à toute révolution
comme à toute violence (entendez : à toute
résistance active comme à tout bouleverse-
ment) n'aspirent qu'à vivre et à travailler en
paix..."

Ces résistances, ou, pour employer
une expression adoucie et peut-être
plus juste, ces réticences du libéralisme
catholique, dévoilées avec franchise,
feront voir qu'à nombre de ceux qui
se flattent d'être les meilleurs cham-
pions de l'Eglise s'appliqueraient, plus
opportunistement encore qu'autrefois, ces
paroles de Louis Veuillot : "Nous pé-
rissons peut-être plus des vérités que
les bons n'ont pas le courage de dire,
que des erreurs que les méchants ont
su sans mesure multiplier. Ce n'est
pas la religion que vous leur rendez
aimable, ce sont vos personnes ; et la
peur de cesser d'être aimables finit par
vous ôter tout courage d'être vrais. Ils
vous louent, mais de quoi ? de vos si-
lences et de vos reniements."

Un troisième caractère distinctif du
présent pontificat complète les deux
autres. C'est un esprit très éminem-
ment précis et pratique, unissant à
l'exposé lumineux de la vérité les pres-
criptions les plus propres à en préser-
ver le dépôt, et commandant avec une
mâle autorité le remède après avoir
défini le mal.

Comment ne pas voir que le 264^e
successeur de saint Pierre a ainsi trou-
vé le moyen de rejuvenir l'éternelle de-
vise de la Papauté : *instaurare omnia
in Christo* ? Assurément le Pape actuel
ne veut pas autre chose que ce qu'a
voulu son prédécesseur, comme Léon
XIII ne voulait pas autre chose que
ce qu'avait voulu Pie IX. Mais chacun
d'eux a une manière personnelle de
l'entendre. Disant les mêmes choses
que les Pontifes auxquels il succède,
S. S. Pie X met néanmoins l'accent, si
l'on peut parler ainsi, sur certains
points qui constituent sa direction et
correspondent aux lumières qu'il a
reçues pour gouverner l'Eglise. Les
catholiques ne rendraient à cette di-
rection qu'un hommage assez vain par
leur admiration proliquée, si leur con-
duite ne s'en inspirait résolument.

Ce programme de Pie X, nous n'al-
lons pas le dégager après coup des
grands actes accomplis depuis le début
de son règne, mais montrer au con-
traire que ceux-ci en sortent, qu'ils ap-
paraissent comme l'exécution d'un des-
sein clairement conçu et fermement
arrêté dès l'origine. C'est donc dans
les premiers documents émanés du
Saint-Père que nous l'étudierons. Nos
principales sources sont l'Encyclique
E supremi apostolatus sur son avène-
ment (4 octobre 1903), sa première
allocution consistoriale (9 novembre
1903), et l'Encyclique *Jucunda sane*
pour le treizième centenaire du Pape
saint Grégoire le Grand (12 mars 1904).
Quiconque aura lu le texte intégral de
ces documents, se rendra aisément
compte que nous n'en altérons aucune-
ment la pensée en détachant les pas-
sages les plus significatifs ; et ce ne
sera pas, non plus, forcer le sens de ces
augustes paroles que de les souligner,
pour provoquer l'attention.

Un premier trait bien significatif,
qui caractérise la position où Pie X
entend se maintenir en montant sur le
trône de Pierre, est le soin qu'il prend
de se dégager de toute complaisance
particulière pour quelqu'un des partis
humains. C'est même de là qu'il prend
occasion pour donner son plein sens à
la devise de son règne :

"Il s'en trouvera sans doute qui, ap-
pliquant aux choses divines la courtoisie
des choses humaines, chercheront à
scruter Nos pensées intimes et à les tour-
ner à leurs vues terrestres et à leurs inté-
rêts de parti. Pour couper court à ces
vaines tentatives, Nous affirmons en toute
vérité que Nous ne voulons être et que,
avec le secours divin, Nous ne serons rien
autre qu'un milieu des sociétés humaines,
que le ministre du Dieu qui Nous a re-
vêtu de son autorité. Ses intérêts sont
Nos intérêts ; leur consacrer Nos forces et
Notre vie, telle est notre résolution iné-
branlable."

"C'est pourquoi, si l'on Nous deman-
de une devise traduisant le fond même
de Notre âme, Nous ne donnerons ja-
mais que celle-ci : *Restaurer toutes
choses dans le Christ.*"

Après avoir rappelé la guerre faite
aujourd'hui à Dieu, à son Eglise, et
l'issue inévitable qu'elle aura pour les
impies, le Pape développe ce que nous
sommes permis d'appeler son
programme, où tous les catholiques
doivent chercher l'inspiration de leur
conduite, et qui donne une réponse
singulièrement éloquentes à ceux qui
lui prêtent de leur apprendre à placer
la détense de l'Eglise, celle de la so-
ciété chrétienne, sur le sol mouvant de
l'ordre et de la liberté :

"Tout cela, Vénérables Frères, nous
le tenons d'une foi certaine et nous
l'attendons. Mais cette confiance ne
nous dispense pas, pour ce qui dépend
de nous, de hâter l'œuvre divine, non
seulement par une prière persévérante,
"Levez-vous, Seigneur, et ne permet-
tez pas que l'homme se prévale de sa
force", mais encore, et c'est ce qui im-
porte le plus, par la parole et par les
œuvres, au grand jour, en affirmant et en
revendiquant pour Dieu la plénitude de
son domaine sur les hommes et sur toute
créature, de sorte que ses droits et son
pouvoir de commander soient reconnus
par tous avec vénération et pratiquement
respectés."

"Accomplir ces devoirs n'est pas
seulement obéir aux lois de la nature,
c'est travailler aussi à l'avantage du
genre humain. Qui pourrait, en effet,
Vénérables Frères, ne pas sentir son
âme saisie de crainte et de tristesse à
voir la plupart des hommes, tandis
qu'on exalte par ailleurs et à juste titre
les progrès de la civilisation, se dé-
chainer avec un tel acharnement les
uns contre les autres qu'on dirait un
combat de tous contre tous ? Sans
doute, le désir de la paix est dans tous les
cœurs et il n'est personne qui ne l'appelle
de tous ses vœux. Mais cette paix, in-
sensé qui la cherche en dehors de
Dieu ; car, chasser Dieu, c'est bannir
la justice ; et, la justice écartée, toute
espérance de paix devient une chimère.
"La paix est l'œuvre de la justice". —
Il en est, et en grand nombre, Nous ne
l'ignorons pas, qui, poussés par l'amour
de la paix, c'est-à-dire de la tranquillité
de l'ordre, s'associent et se groupent pour
former ce qu'ils appellent le parti de
l'ordre. Hélas ! vaines espérances, peines
perdues ! De partis d'ordre capables de
rétablir la tranquillité au milieu de la
perturbation des choses, il n'y en a qu'un :
le parti de Dieu. C'est donc celui là qu'il
nous faut promouvoir ; c'est à lui qu'il
nous faut amener le plus d'adhérents pos-

sible, pour peu que nous ayons à cœur la
sécurité publique.

"Toutefois, Vénérables Frères, ce
retour des nations au respect de la ma-
jesté et de la souveraineté divine, quel-
ques efforts que nous fassions d'ailleurs
pour le réaliser, n'advientra que par
Jésus-Christ !

"D'où il suit que tout restaurer dans
le Christ et ramener les hommes à l'obé-
issance divine sont une seule et même
chose. Et c'est pourquoi le but vers
lequel doivent converger tous nos ef-
forts, c'est de ramener le genre humain
à l'empire du Christ. Cela fait, l'hom-
me se trouvera par là même ramené à
Dieu."

"Toutefois, pour que le résultat ré-
ponde à Nos vœux, il faut, par tous les
moyens et au prix de tous les efforts, dé-
raciner entièrement cette monstrueuse
et détestable iniquité propre au temps
où nous vivons et par laquelle l'hom-
me se substitue à Dieu ; rétablir dans
leur ancienne dignité les lois très sain-
tes et les conseils de l'Evangile ; pro-
clamer hautement les vérités enseignées
par l'Eglise sur la sainteté du mariage,
sur l'éducation de l'enfance, sur la pos-
session et l'usage des biens temporels, sur
les devoirs de ceux qui administrent la
chose publique ; rétablir enfin le juste
équilibre entre les diverses classes de la
société selon les lois et les institutions
chrétiennes."

"Telles sont les principes que, pour
obéir à la divine volonté, Nous Nous pro-
posons d'appliquer durant le cours de
Notre pontificat et avec toute l'énergie de
Notre âme."

Qui ne sent passer dans de telles
paroles le souffle d'une force divine, et
ne reconnaît à cet accent une volonté
inébranlable tout entière attachée à la
réalisation d'un plan sublime ?

Le mois suivant, S. S. Pie X tient
son premier consistoire. Pour la pre-
mière fois, le Pape adresse la parole à
l'auguste assemblée des cardinaux, con-
seillers du Saint-Siège. Ici encore s'affir-
me puissamment l'exclusive pensée
du règne, et perce une protestation
contre toute tentative de l'appropriation
à des vues humaines :

"Mais enfin, puisque Dieu a jugé
bon, dans ses desseins mystérieux, de
Nous imposer la charge de l'apostolat
suprême, Nous la porterons, unique-
ment confiant dans le secours de son
assistance. Autant qu'il dépendra de
Nous, Nous sommes fermement résolu à
faire converger tous Nos soins et toutes
Nos pensées vers ce but : conserver invio-
lable et sacré le "dépôt" de la foi et
pourvoir au salut éternel de tous ; dans
ce dessein, Nous ne nous épargnerons
aucun labeur, Nous ne reculerons de-
vant aucune tribulation..."

"Nous sommes donc en droit de Nous
étonner que tant de gens, poussés par cette
passion des nouveautés qui est le caractère
de notre époque, s'efforcent de conjecturer
quelle pourra être l'orientation de Notre
Pontificat. Comme s'il était besoin, à
ce sujet, de se mettre l'esprit à la tor-
ture ! N'est-il pas évident que Nous ne
voulons et ne pouvons suivre que la
voie tracée par nos prédécesseurs ?
Tout restaurer dans le Christ, tel est,
Nous l'avons dit, Notre programme : et

(Suivra à la 4^{ème} page)

POUR LA PATRIE! Précieux encouragements

L'alcool absorbé même par petites doses a un effet pernicieux sur les tisseurs du cerveau, des nerfs, du cœur, des vaisseaux sanguins, de l'estomac, des intestins, du foie, des muscles, de tout le système organique.

Loin d'être une source d'énergie, il diminue de dix pour cent, même quand on en fait un usage modéré, la puissance d'activité du corps humain.

Sa vertu nutritive est nulle.

Et un homme affaibli par l'absorption d'alcool, transmet infailliblement sa faiblesse à ses descendants.

Ces faits, que vient de nous répéter le Dr Williams, sont connus de tous les gouvernants.

Ils encouragent cependant, surtout au moment des élections, l'absorption en masse de l'alcool.

Toute l'année des licences pour le débit à flots de l'alcool sont octroyées par les autorités.

Les marchands de poison se gardent bien de toucher à leurs drogues, mais c'est à qui, du fabricant, du buveteur, de l'épicier, de l'hôtelier, des détaillants de toutes sortes, noiera dans l'alcool toute une population.

Pour cela ils peuvent compter sur presque tous les grands quotidiens qui, connaissant les ravages de l'alcool — puisque la Presse peut acheter aux autorités la violation du secret professionnel — n'hésitent pas cependant, à publier chaque jour des réclames écrites et illustrées les plus propres à précipiter leurs lecteurs dans la fosse aux ivrognes et aux alcooliques.

Et il faut que nous respectons ces bandits, il faut, sous peine des violences policières, de la contrainte des tribunaux, de la perte de notre liberté, de notre subsistance et de notre honneur, il faut que nous permettions à ces gredins d'empoisonner nos enfants, nos parents et, selon notre nature, peut-être nous-mêmes!

Ainsi le veut, ainsi l'exige tout gouvernant.

Et nous sommes assez lâches ou assez fous pour subir cet assassinat prémédité, légalisé et perpétuel!

Décidément, quoi que nous soyons, les bêtes sont parfois plus intelligentes et valent mieux que l'homme.

Essayez seulement de contraindre votre chat à faire ce qui peut lui nuire, ce qu'il ne veut pas faire, et vous nous contrez des nouvelles de vos yeux.

L'époque des atermoiements est passée.

Finissons-en avec les ambitieux et les cupides qui ne sont même pas capables pour tout l'or et le pouvoir que nous leur donnons, de cautériser ces deux plaies : le jeu et l'ivrognerie. Pour la Patrie!

LARA

Un vieil ami de Montréal veut bien nous encourager en nous écrivant la lettre suivante :

Tous vos lecteurs sont satisfaits de la *Vérité*. Continuez courageusement les bons combats. Aujourd'hui, à Montréal, je conversais avec un ancien ami de feu votre père et il me disait : La *Vérité* plus que jamais a sa raison d'être, elle a sa place marquée ; ce serait un malheur si ce journal disparaissait. Je connais ici l'opinion d'un grand nombre qui jugent qu'il nous manque un quotidien militant. Nos journaux quotidiens ne répondent pas du tout à l'attente de ceux qui désirent avoir une presse combative. Ils sont des organes de parti, la plupart dangereux ; les bons sont rédigés à l'eau de rose. Il y aurait pourtant bien des sujets à traiter pour dissiper les ténèbres qu'épaississent continuellement les erreurs répandues sur notre société moderne. Un seul journal continuellement sur la brèche ne suffirait pas à la tâche. Il y a des questions sur lesquelles il faut revenir sans cesse si on veut porter la conviction dans les esprits. Comment neutraliser l'effet des poisons distillés à jet continu par les mauvais journaux, si ceux qui ont mission de nous défendre ont toujours peur de blesser l'ennemi quand celui-ci nous frappe sans miséricorde. On ne fait pas la guerre avec des *sarbacanes* ni avec des *fleurets*. Le mal prend des proportions effrayantes. La grande plaie des théâtres est devenue un mal chronique. Les enfants de dix ans volent leurs parents pour se payer le luxe d'une représentation. Il y a quelque temps la police arrêtait au théâtre un enfant qui avait dérobé \$5 à son père pour aller au théâtre avec ses petits amis. On donne à Montréal la pièce, *Le Diable*, prohibée à Ottawa et un journal de Montréal dit qu'après tout il ne faut être si scrupuleux ni se scandaliser parce qu'une femme se déshabille sur le théâtre pour permettre à sa couturière de prendre exactement ses mesures. *Trahit sua quemque voluptas*. Il y a la question du fameux lycée de filles ouvert à Montréal pour former des femmes style moderne ; école modèle où l'on doit parler de Dieu le moins possible, chose trop démodée. Ces Lycées sont œuvres de l'émancipation. En France c'est la juiverie qui a mis la dernière main pour donner à la femme la même éducation qu'à l'homme. Le point de départ est une erreur énorme. La distinction des sexes entraîne une grande différence d'aptitudes spirituelles et la diversité des vocations, oblige à une diversité correspondante d'instruction. L'homme et la femme ont également du cœur et de l'esprit mais les aptitudes ne sont pas les mêmes, elles n'ont ni le même objet ni la même force et ne peuvent pas se former à la même école.

Il faut développer cette question, coqueluche des femmes modernes et que la franc-maçonnerie déplace sans cesse. Ces questions reviennent périodiquement dans les mauvais journaux, il ne faut donc pas craindre de passer pour rebacheur en les rééditant selon la bonne et solide doctrine.

Je vous souhaite avec la nouvelle année courage et persévérance.

A PROPOS DES K. OF C.

Nous lisons dans l'*Union* de Woonsocket, en date du 24 décembre :

" Notre récent article sur l'œuvre d'assimilation et les *Knights of Columbus* a eu des échos au Canada. Parmi les journaux qui les premiers ont bien voulu donner une appréciation de notre attitude, nous remarquons la *Vérité* de Québec et le *Pionnier* du Némouingue.

" Nos deux confrères avaient déjà fait la lutte aux sociétés assimilatrices qui trouvent tout juste d'aller s'implanter dans les villes les plus françaises du Canada. Ils avaient porté de rudes coups, mais à voir l'engouement de nos frères de là-bas pour la chevalerie secrète, les résultats ne semblaient pas être ceux qu'on avait droit d'attendre. Le calme plat qui régnait depuis quelques mois sur ces questions avaient inquiété plusieurs des lecteurs de la *Vérité*, ce qui prouve qu'au Canada même il y a des gens mieux renseignés qui se savent menacés. Ceux-ci soupçonnaient que ce journal accoutumé à la bataille avait modifié sa manière de voir et demandait la raison de ce silence. La *Vérité* avait alors répondu que des circonstances particulières l'empêchaient pour le moment de prendre l'offensive, mais qu'à la première occasion opportune elle saurait faire son devoir."

Puis l'*Union* cite l'article de la *Vérité* qui a tant déplu à certains vieux *Knights*

" D'autre part, dit l'*Union*, un prêtre très en vue de la Nouvelle-Angle terre, qui connaît bien la mentalité des Franco-Américains et celle des Québécois et qui paraît avoir assisté aux débuts des *Knights of Columbus* du Canada, nous adresse les remarques intéressantes suivantes qui font voir combien on a tort de laisser partir un mouvement dont on ne connaît pas le but et combien surtout il est difficile de l'enrayer, une fois le danger connu :

" Le libéralisme catholique si personifié par les Chevaliers de Colomb, siérait parfaitement à la faction catholique de Québec, qui, il y a quelque vingt ans, obtint la dissolution du Cercle Catholique de cette ville dont on désignait les membres par l'appellation d'*Ultramontés* ou plus catholiques que le Pape.

" Si, actuellement, on ne peut refuser la réunion des Chevaliers de Colomb dans la chapelle du Séminaire, c'est parce qu'on leur a fait trop bon accueil au commencement.

" C'est vraiment incroyable que le salut des Canadiens français de Québec doive dépendre d'une association qui n'a de remarquable que la singerie de la franc-maçonnerie.

" Et dire que l'on trouve gloire en cela!

" Cette invention de chevalerie n'est que la honte du christianisme par cet esprit de caste qu'elle introduit au sein de l'Eglise."

Le vaillant *Pionnier* écrit de son côté :

" L'*Union*, de Woonsocket, organe de l'U. S. J. B. d'A., s'étonne de voir certains groupes canadiens français, de nos classes dirigeantes, aller se fondre en masse dans le creuset de l'association irlandaise-yankee, *The Knight of Columbus*, organisation catholique, mais à secret et à flâflâ. Le confrère affirme que cette aggrégation de préfendus militants irlandais n'est, au fond, qu'une conspiration habile mais tenace pour angliciser l'élément catholique en Amérique. Nous nous deman-

dons, à notre tour, si tous ceux de nos compatriotes qui s'embarquent si allègrement dans cette galère, à équipage celtique, sous le trompeur prétexte que c'est à la mode, se sont bien assurés, au préalable, que l'*Union* n'a point raison ; qu'ils ne sont pas des dupes, plutôt que des chevaliers de la foi et de la langue."

Un lecteur dans une lettre au directeur de la *Vérité* fait ces justes remarques :

Je trouve assez étrange la conduite d'une certaine presse : Qu'un évêque ou qu'un prêtre de langue anglaise montre quelque tendance en faveur de l'assimilation, vite toute une nuée de journalistes catholiques tomberont dessus à bras raccourcis dans des articles remplis d'exagérations.

Mais voici des laïques qui formés en société puissante travaillent systématiquement à l'assimilation des races au profit de l'élément anglo-saxon et tous ces écrivains catholiques, qui pourtant sont parfaitement au courant des agissements de cette société, restent muets comme carpe.

Il y a là quelque chose de symptomatique qui ressemble un peu à des accès d'anticléricalisme.

Le bulletin officiel du Saint-Siège

La *Semaine religieuse de Cambrai* donne les détails suivants au sujet du bulletin qui sera publié au Vatican dans quelques jours :

" En exécution des prescriptions du Souverain Pontife que nous avons mentionnées, il paraîtra, au début de 1909, un bulletin dont le Souverain Pontife a fixé lui-même le titre : *Acta Apostolicæ Sedis — Commentarium officiale*. Il paraîtra deux fois par mois et aussi lorsque sa publication semblera nécessaire ou utile. On y insérera, non seulement les constitutions apostoliques, les encycliques, les lettres, les brefs, les *Motu proprio*, les allocutions et autres documents du même genre, mais encore les décrets, déclarations, décisions, réponses et rescrits des congrégations, des offices et des commissions pontificales ; les sentences des tribunaux de la Rote et de la Signature Apostolique, les documents publics émanant de la secrétairerie d'Etat, etc.

On y joindra, sous forme d'appendice, le " *Diarium* de la Curie romaine ", où seront publiées les créations de cardinaux, les nominations des évêques et des autres Ordinaires, les principales audiences accordées par le Souverain Pontife, les nominations aux dignités de la cour pontificale et aux offices de la Curie romaine, les décorations ecclésiastiques et laïques, enfin les nouvelles officielles du Saint-Siège.

Ces données suffisent à montrer quelle est l'utilité de ce bulletin officiel auquel on peut s'abonner dès maintenant."

LA FOI DE NOS PÈRES. — Bel in-8vo de 432 pages, nettement imprimé. L'exemplaire, 40 cts par la poste.

En nombre, réduction spéciale pour les séminaires et les collèges : \$25 le cent, \$12.50 les 50, \$6.25 les 25 exemplaires. \$3 00 la douzaine. Port aux frais de l'acheteur.

On annonce que Mgr de Cabrières est le seul candidat ecclésiastique au fauteuil du cardinal Mathieu à l'Académie Française.

Au cours d'une promenade le président Fallières a été attaqué par un homme sans arme qui voulait lui tirer la barbe. On s'est empressé de crier au complot royaliste.

LA FOI DE NOS PÈRES. — Ouvrage de Mgr James Gibbons, cardinal-archevêque de Baltimore, traduit par l'abbé Adolphe Sauré. Belle édition de propagande, due à la générosité d'un catholique d'action de Montréal. L'exemplaire, 80 cts. Par la poste, 40 cts. La Propagande du Livre.

Berlitz et la " Presse "

A propos de rien, à propos de bottes ou de Sorbonne, une Presse qui se donne pour notre organe national, ne manque jamais l'occasion d'octroyer à sa chère école, celle du Prussien Berlitz, un bout de réclame.

Donnons un coup de flatoir sur la tête de cette vis sans fin en attendant qu'elle soit rivée.

N'en déplaise à l'éminent professeur Lassalle, les Canadiens ont d'excellentes écoles et, pour n'avoir pas roulé vingt années dans les petits théâtres de provinces, leurs maîtres viennent on sait d'où et n'en sont pas moins respectables pour cela. Il peut être utile et même nécessaire, pour grimper sur l'estrade nationale et arriver au fauteuil universitaire, par les coulisses de la scène, de dénigrer leur savoir et de nier leur probité en les accusant d'enseigner " sans savoir ce que sait (*sic*) que la récitation et quelles sont les exigences du débit ". Et, sans doute, ce n'est pas pour rien que le nouvel élu de Laval a été jusqu'à soutenir dans la *Presse*, son journal d'élection, cette contrevérité : qu'après leurs longues et coûteuses études de prêtres et d'avocats, un grand nombre (?) de Canadiens sont " obligés de renoncer les uns au barreau, les autres à la chaire. " Quant à ceux qui franchirent le Rubicon des examens, ce bienveillant et scrupuleux magister les menace du ridicule qui atteint quiconque ne prend pas bon nombre de cachets de diction : " Le ridicule frappe et tue ceux qui n'ont pas su captiver l'attention d'un auditoire : on a vu et l'on voit encore des avocats qu'il a brisés. "

C'est ainsi que l'enseignement canadien et son personnel scolaire étaient traités dans la *Presse*, voilà bientôt douze mois. Il n'est donc pas surprenant que le patriotique organe balaie aujourd'hui l'escalier suspect des immeubles de Berlitz et s'agenouille pour que les employés-parleurs le bénissent.

Que notre jeunesse cependant soit rassurée. Trop peu de Canadiens renoncent au barreau, pour le malheur de notre politique. Quant aux " avocats brisés ", ils furent ici toujours moins nombreux qu'au pays dont s'éloigna (?) M. Lassalle. Ne sait-il pas aussi bien que nous, que les " avocats brisés " sont raccommoqués, hélas ! par la scène, cette grande recolleuse et brocanteuse de vieux-neuf ? Pour ceux qui des tréteaux, renoncèrent à captiver un auditoire, elle dispose des chaires d'université. Ne faut-il pas que les professeurs canadiens, non improvisés, vident jusqu'à la lie la coupe de l'humiliation ?

Maintenant c'est autre chose.

Jusqu'à ce jour, les Canadiens refusèrent de choir au milieu du godan berlitzien. Ce sac enfariné de " bluff " américo-prussien ne leur dit rien qui vaille. Ils attribuent la vogue imméritée de cette batterie de cuisine mal colorée aux maîtres-queux de Berlin, Paris et New-York. Le spectacle de l'imbécillité gobeuse de leurs voisins et de leurs cousins qui, par ignorance et paresse, se donnent les gants de parler en trois mois une langue quelconque, n'a jamais poussé à l'imitation, le canadien rieur mais judicieux.

Un pareil scepticisme n'avance pas les affaires d'une feuille d'annonces.

Dans un éditorial du 21 décembre, la *Presse* feint un intérêt subit, et bien étrange chez des sinologues aussi distingués, pour les conférences de la Sorbonne. Un instant, j'ai cru que le " boss " allait nous expliquer la disparition de certaine " lettre d'invitation " prétendument clavigraphiée par le Comité Duplaix, et reproduire le discours que les Montréalais payèrent environ \$5,000 pour être débités sorbonniquement par leurs quatre délégués, dont trois *in partibus*.

Mais non, l'intervention de la " Sorbonne " n'était, pour la *Presse*, qu'un truc de transition, la " transition dissimulée " pour nous forcer de gober sa pilule berlitzienne.

Que voulez-vous, ce n'est pas pour nos beaux yeux que la *Presse* s'est mise dans le patronage de saint Jacques qui lui permet de faire des emprunts aux confrères illustrés.

Pour mon compte, je ne regrette pas le temps perdu à lire, sous la signature de la *Presse*, la prose d'un conférencier suisse.

Les plus spirituels de nos jeunes publicistes n'ont pas d'autre idéal journalistique : copier ou trusser une réclame. Ah l'émancipation est une belle chose et nos émancipateurs sont de jolis messieurs, pour ne rien dire de leurs consœurs !

Non, je ne regrette rien, puisque l'annonce berlitzienne de notre " organe " m'a contraint de fouiller certaines collections et bibliothèques de Québec et de Montréal. Propriétaires et bibliothécaires furent exquis, et ne pas les en remercier au passage serait leur causer gratuitement un véritable crève-cœur.

De tous les articles de journaux et de revues que j'ai parcourus, il semble résulter que l'école Berlitz est plutôt une entreprise commerciale qu'une " école " et un système plus encore qu'une " méthode. " Les disciplines de la maison auraient été décrites par un romancier suisse, M. Dumur, qui en fit partie, dans son roman *Albert*.

Si l'activité de ce commerce des langues vivantes est fondée sur une idée fautive : la possibilité de savoir une langue après trois mois d'automatisme verbal ; l'enseignement s'y trouve basé sur une pensée juste qui est l'importance donnée à la pratique.

C'est la pensée de toutes les mères et de toutes les nourrices. Les humanistes de la Renaissance n'en connaissent pas d'autres. Pour apprendre le grec, ils arrachaient les savetiers à leur échoppe. Berlitz s'adresse parfois aux épiciers et aux garçons d'ascenseur. Pourquoi pas ?

La pensée juste des mères et des nourrices fut, naturellement et de tous temps, celle de l'Eglise, mère des pédagogies modernes. Mais un philologue français, Lemare eut le mérite et le talent de mettre cette pensée à la portée des intelligences non catholiques. De 1786 à 1804, il l'expliqua d'abord aux élèves du collège de Saint-Claude, puis aux étudiants de son *Athénée de la jeunesse* à Paris. Ensuite, de 1804 à 1819, il publia ses *Cours* dont l'idée maîtresse est résumée dans son livre intitulé *Manière d'apprendre les langues* (Paris, 1817, 8°). L'initia-

teur français de l'enseignement dit de Berlitz, fut un jésuite établi à New-York. Il connaissait à fond les six volumes de Lemare et leurs illustrations, plus tard coloriées.

Il n'en était pas de même, je veux le supposer, des commissaires francs-maçons de l'Exposition universelle de Paris qui, au lieu de proposer la réimpression de l'œuvre de Lemare et l'érection d'une statue à ce génial pédagogue, décernèrent une médaille d'or à l'entreprise de Berlitz sans y avoir jamais étudié.

C'est le cas de la plupart des anciens maîtres de cet établissement, où les plus sérieux apprirent leur langue au moyen de longues études, avec des méthodes et des professeurs inconnus à Berlitz. C'est, dans toute son amertume, le *sic vos non vobis* de Virgile voyant qu'un autre recevait la récompense que lui seul avait méritée.

Il ne devrait pas être loisible à une feuille qui paraît avoir surtout de l'amour du succès et le culte de l'annonce de s'afficher partout comme étant l'" organe des Canadiens français. "

A. DURAND.

L'ASSIMILATION

M. l'abbé D. M. A. Magnan, qui accomplit une œuvre éminemment religieuse et nationale parmi les Canadiens français des Etats-Unis, explique dans l'*Union*, au cours d'un article solide et d'une grande actualité ce que doit être véritablement le nationalisme des franco-américains.

La leçon que M. l'abbé Magnan donne à ses concitoyens peut aussi, en partie, nous servir à nous, Canadiens de la vieille province de Québec. En effet ne fait-on pas des efforts en certain milieu social pour affranchir peu à peu, notre nationalisme de l'idée religieuse ?

" Il y a, à notre humble avis, un double nationalisme à vues étroites qui peut entraver l'œuvre du salut des âmes aux Etats-Unis. Le premier, et le plus dangereux jusqu'ici, est le nationalisme assimilateur. "

On peut le définir : Un système d'absorption ou d'empiètement, au détriment des autres races, préconisé par un certain groupe de catholiques de langue anglaise qui s'imaginent à tort ou à raison constituer à eux seuls l'Eglise américaine. Ce nationalisme, froidement analysé, renferme de l'égoïsme, de l'ambition, un peu d'avarice, beaucoup de tyrannie et surtout un désir immodéré d'afficher vis-à-vis des détenteurs du pouvoir gouvernemental un civisme que ces derniers n'ont jamais exigé.

Ce nationalisme injuste et antichrétien repose sur un principe évidemment erroné, à savoir, que le peuple est fait pour l'Eglise et non l'Eglise pour le peuple.

En pratique, il consiste à angliciser systématiquement des populations soignant étrangères en leur refusant, de parti pris, des prêtres de leur nationalité, des paroisses et surtout des écoles.

Ce nationalisme odieux a sévi parfois ici, aux Etats-Unis, et l'on signale ses places fortes et ses champs d'action. On pourrait faire son histoire et relever son passage en faisant l'énumération des apostasies qu'il a provoquées et des milliers d'âmes qu'il a jetées dans l'indifférence. Toutefois, il est certains autres produits du nationa-

lisme que nous tenons encore à signaler parce qu'ils peuvent devenir un obstacle sérieux à l'expansion de la foi chrétienne aux Etats Unis.

Il est urgent, dans les circonstances actuelles, que les différents groupes dont se compose l'Eglise américaine se protègent contre l'influence délétère de la population ambiante en conservant leurs traditions ancestrales. Ceci est un fait reconnu. Mais il ne faut pas, d'un autre côté, qu'un mur les sépare les uns des autres et que, surtout, ils vivent sur un pied d'hostilité. Ce serait méconnaître étrangement l'esprit du christianisme qui est avant tout un esprit de concorde et de charité. La paix et l'harmonie doivent régner dans l'Eglise du Christ. Nous formons une société, une famille, sous la direction de nos seigneurs les évêques, et nous ne pouvons nous désintéresser des œuvres qui sont destinées à favoriser les progrès de la religion dans notre pays d'adoption, pas plus que nous pouvons rester étrangers à l'extension de la foi dans le monde.

Il y aurait donc erreur, sous prétexte de combattre l'assimilation, de refuser systématiquement notre coopération aux œuvres apostoliques, sociales, etc., qui demandent l'unité d'action des catholiques américains.

Faire bande à part, quand le pays est en danger, quand il faut marcher à l'ennemi, est non seulement de mauvaise politique, mais une trahison.

Ce serait également une œuvre néfaste de semer la défiance vis-à-vis de l'autorité religieuse, de miner cette même autorité par des attaques de parole et de plume aussi inqualifiables le plus souvent qu'imméritées par ceux-là qui en sont l'objet.

" Nous connaissons un certain nombre de prétendus patriotes qui s'imaginent facilement avoir tout réglé, redressé tous les griefs quand, dans un congrès ou ailleurs, ils ont satisfait leurs instincts belliqueux par un discours virulent où leurs supérieurs ecclésiastiques sont plus ou moins malmenés. "

La tribune ou la presse ne sont pas les tribunaux compétents où l'on doit entraîner les successeurs des apôtres. Une humble requête adressée à qui de droit, serait, ce me semble, plus pratique et surtout plus chrétien.

Enfin, qu'il me soit permis de le dire, il me paraît absurde de voir partout et toujours le fantôme abhorré de l'assimilation, et de s'imaginer que, à propos de tout et de rien, on veuille croquer du Canadien.

Les hommes sont des créatures plus ou moins avariées, sujettes aux faiblesses et à l'erreur. L'Eglise, dans sa milice et même dans son état major, n'échappe pas toujours aux terribles conséquences du péché. Toutefois, hâtons-nous de le dire, le mal ne subsiste chez elle qu'à l'état d'exception, et la sève puissante de vie surnaturelle qui circule dans ses membres ne tarde pas d'ordinaire à éliminer les germes morbides qu'il y dépose.

Les injustices et la persécution, dont les nôtres furent les victimes, tendent à disparaître, du moins à diminuer, et je crois qu'avec un peu de modération, de méthode et de persévérance, nous finirons par obtenir gain de cause.

Pour cela, il faut grouper nos forces, discipliner nos énergies, ne pas nous mettre à la remorque des casseurs de vitres trop portés à assimiler la religion à la politique, et surtout nous méfier de ces grands patriotes qui sonnent aisément de la trompette, mais ne mettent plus les pieds à l'église.

Il nous faut surtout montrer partout et toujours que ce que nous tenons à léguer à nos enfants ce n'est pas seulement un idiôme, une simple dénomination nationale, mais bien les saintes traditions d'une vie franchement chrétienne et catholique. "

Le programme de S. S. Pie X

(Suite de la 1ère page)

"comme le Christ est vérité", Notre premier devoir est d'enseigner et de proclamer la vérité. Aussi ferons-Nous en sorte que la parole toujours simple, lucide et pratique de Jésus-Christ, coule de Nos lèvres, pénètre profondément dans les âmes et y soit saintement gardée.

"C'est dans cette conservation vigilante de ces paroles que le Christ a placé le secours le plus puissant pour distinguer la vérité: "Si vous gardez fidèlement ma parole, vous serez véritablement mes disciples, et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous délivrera."

"Notre fonction est donc de défendre la vérité et la loi chrétienne; dès lors, nous aurons le devoir d'éclaircir et de définir les notions des vérités les plus importantes, vérités soit fournies par la nature, soit révélées et transmises divinement, et que nous voyons à l'heure actuelle obscurcies et effacées en tant de lieux. Nous devons raffermir les principes de la discipline, du pouvoir, de la justice et de l'équité, principes que l'on veut déraciner aujourd'hui; ramener à la règle et au droit sentier de l'honnêteté, dans la vie publique et dans la vie privée, sur le terrain social et sur le terrain politique, tous les hommes et chacun d'eux, ceux qui obéissent et ceux qui commandent, car ils sont tous fils d'un même Père qui est au ciel."

"Nous ne nous flatterons pas de pouvoir accomplir ce que n'ont pu Nos prédécesseurs, c'est-à-dire établir sur les erreurs et les injustices répandues en tout lieu le triomphe universel de la vérité, et pourtant c'est à cette œuvre, comme Nous l'avons déjà dit, que nous consacrerons tous Nos efforts."

On a raconté que, le jour où Pie X fut élu pape, lorsque le cardinal camerlingue s'approcha, suivant le rite, du siège du nouveau pontife, pour lui demander quel nom il choisissait en succédant à Pierre, l'élu du conclave répondit: En souvenir des papes qui, depuis un siècle, ont lutté avec courage et souffert avec patience pour la défense de l'Eglise, je me nommerai Pie. Les pages qu'on vient de lire sont un admirable commentaire de cette parole.

Ce qui suit en fera ressortir une autre application non moins belle. Le règne de Pie X était inauguré depuis quelques mois à peine, lorsque le treizième centenaire de Grégoire le Grand vint lui offrir une précieuse occasion de proposer à tous les pasteurs du troupeau le modèle le plus conforme à leurs besoins, et non moins, de manifester avec une admirable simplicité, devant l'Eglise universelle, l'attrait spécial et l'intime harmonie de dispositions qui le portait à exalter ce grand pontife. Le premier mot même et le titre de l'encyclique les laissent percer: *jucunda sane*. "C'est vraiment pour Nous, vénérables frères, un agréable anniversaire que celui de cet homme illustre et incomparable, le Pontife Grégoire, premier du nom..." Mais qu'on relise cette page, dont chaque mot, à l'insu de celui qui parle, marque un rapprochement entre l'invincible pape du moyen âge et celui du XXe siècle, et reporte notre pensée de l'un sur l'autre:

"Sans doute, nous n'ignorons pas ce que l'humilité du Pontife lui cachait sur ses mérites: et son expérience dans les affaires, et son habileté à conduire à terme ses entreprises, et l'admirable prudence avec laquelle il ordonnait toute chose, sa vigilance empressée, son zèle toujours en éveil. Mais il est notoire aussi qu'il n'a pas agi, à la manière des grands de ce monde, par la force et la puissance, lui

qui, élevé à ce faite sublime de la dignité pontificale, a voulu le premier être appelé le serviteur des serviteurs de Dieu. Il ne s'est point frayé la route "avec la seule science profane ou les paroles persuasives d'une sagesse tout humaine", ni avec les calculs de la politique civile, ni avec les savantes combinaisons de réforme sociale longuement élaborées, ni enfin, ce qui est une merveille, avec un vaste programme d'action apostolique bien conçu et arrêté d'avance dans toutes ses phases. Nous savons, au contraire, que, absorbé dans la pensée de la fin imminente du monde, il croyait qu'il ne lui restait que peu de temps pour réaliser de longs travaux. D'une constitution frêle et délicate, affligé de longues maladies, souvent dangereuses pour sa vie, il jouissait pourtant d'une incroyable force d'âme à laquelle sa foi vive dans la parole infaillible et les diverses promesses du Christ fournissait toujours un aliment nouveau. Inébranlable aussi était sa foi dans la vertu communiquée par Dieu à l'Eglise, et qui devait l'aider à remplir dignement sa sainte mission sur la terre.

"Aussi, le but unique de toute sa vie, tel que nous le révèlent ses paroles et ses actes, ce fut d'entretenir dans son propre cœur, et de susciter dans les autres, cette foi et cette confiance, et jusqu'à son dernier jour, de faire tout le bien que les circonstances lui permettaient.

"De là, chez cet homme de Dieu, la volonté résolue de faire servir au salut commun les surabondantes ressources des dons divins dont le Seigneur avait enrichi son Eglise: tels sont: la vérité certaine entre toutes de la doctrine révélée; sa prédication efficace à travers le monde entier; les sacrements qui ont la vertu de produire ou d'accroître en nous la vie de l'âme; enfin la grâce de la prière au nom du Christ, gage assuré de la protection céleste.

"Le souvenir de toutes ces choses, Vénérables Frères, Nous reconforte merveilleusement. Car, lorsque du haut des murs du Vatican, Nos regards parcourent le monde, Nous ne pouvons Nous défendre d'une crainte semblable à celle de Grégoire, et peut-être est-elle plus grande, tant s'accroissent les tempêtes qui Nous assaillent, tant sont nombreuses les phalanges aguerries des ennemis qui Nous pressent, tant aussi Nous sommes dépourvu de tout secours humain, de façon que Nous n'avons ni le moyen de les réprimer, ni celui de résister à leurs attaques. Pourtant, en songeant au sol que Nous foulons et sur lequel est établi ce Siège pontifical, Nous Nous sentons en pleine sécurité dans la citadelle de la sainte Eglise..."

"Fort de cette foi, inébranlablement établi sur cette pierre, Nous embrassons du regard de Notre âme, et les lourdes obligations de cette sainte primauté et tout à la fois les forces divinement répandues dans Nos cœurs, et paisiblement Nous attendons que se taisent les voix de ceux qui proclament à grand bruit que l'Eglise catholique a fait son temps, que ses doctrines se sont écroulées sans retour, qu'elle en sera réduite bientôt à se conformer aux données d'une science et d'une civilisation sans Dieu, ou bien à se retirer de la société des hommes. En attendant, est-il de Notre devoir de rappeler à tous, grands et petits, comme autrefois le fit le saint Pontife Grégoire, la nécessité absolue où nous sommes de recourir à cette Eglise pour faire notre salut éternel, pour obtenir la paix et même la prospérité dans cette vie terrestre."

(A suivre)

LE " NATIONALISTE "

— ET —

NOS REFORMATEURS

Je n'entreprends pas, M. le Directeur, de répondre à l'article que le *Nationaliste* vous a consacré le 27 décembre. Ce serait me faire encombrant en me substituant à vous pour un devoir que vous remplirez certainement et beaucoup mieux que moi. Je veux seulement vous communiquer certaines réflexions que m'ont suggérées les professions de foi du dit article.

Le *Nationaliste* affirme être, somme toute, de la même opinion que la *Vérité* en ce qui concerne l'uniformité des livres, l'école gratuite et obligatoire, les bibliothèques publiques, ainsi que maints articles des défunts *Débats*, avec cette différence près qu'il tient pour excellents catholiques ceux qui soutiennent une opinion divergente.

Franchement cette déclaration du journal nationaliste a été pour moi toute une révélation. Lecteur assidu de cet hebdomadaire que j'estime sous plus d'un rapport malgré ses lacunes et ses graves défauts, je ne me rappelle pas y avoir jamais lu — si ce n'est peut-être en tribune libre — un article en faveur des opinions qu'il affirme aujourd'hui partager avec vous.

Pourtant on a d'habitude le courage de ses opinions au *Nationaliste* et on les exprime carrément, vertement, violemment même parfois. Aurait-on par hasard jugé oiseux de dépenser un peu d'encre pour de telles questions, passablement à l'ordre du jour? Aurait-on estimé plus important de démolir chaque dimanche quelques bons-hommes ou faiseurs politiques que de s'attaquer à des idées qu'on avoue ne point partager et qui cependant sont en train de faire leur chemin, qui concrètement parlant, pour notre province, nous mèneront aux complications les plus graves et aux pires désastres? Je dis concrètement, pour notre province, car je ne veux pas envisager la question au point de vue théorique, cela mènerait trop loin et n'entre pas dans le cadre de ce petit article.

Loin de soutenir, même mollement, sa façon de penser en ces matières, le *Nationaliste* au contraire n'a jamais eu que des coups d'épingle pour ceux qui la défendent bravement. Et pourquoi? Parce que ceux-ci n'ont pas une attitude aussi benévole que lui envers les adversaires. Vraiment c'est pauvre comme motif et bête comme tactique de combat. Tirer sur ses camarades d'armée — ou d'idées — sous prétexte que ceux-ci s'avancent trop et ne concèdent pas assez à l'adversaire, c'est un article qui n'a jamais fait partie d'aucun code militaire.

Bien plus, quand il s'est agi parmi nous de ces questions, comme de la bibliothèque publique, par exemple, tout dernièrement, le *Nationaliste*, loin de parler bon sens, n'a fait que gambader autour du pot. Sans dire le fond de sa pensée, il a réussi à présenter l'échevin Mercier, promoteur du projet, sous un jour favorable, et le parti adverse comme un groupe d'étéignoirs. C'est du moins l'impression que j'ai gardée de l'article ou plutôt de l'entre-filet écrit à ce sujet.

Voilà, M. le Directeur, les réflexions que me fait naître l'attitude indécise, complexe, étrange du *Nationaliste* à l'endroit de ces questions capitales.

Si ce journal est sincère dans ses dernières déclarations, qu'il entreprenne une campagne contre la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal, qu'il montre que nos échelons, manifestement ineptes à diriger la police des rues, seront encore beaucoup moins capables de pourvoir à celle des bibliothèques qui compteront cependant plus de malfaiteurs importants parmi les livres d'outre-mer que ne nous en a amené l'immigration insensée du gouvernement fédéral; qu'il fasse la part du peuple travailleur et celle de la classe instruite; qu'il montre que cette dernière n'est pas à Montréal suffisamment outillée pour les travaux intellectuels et que l'autre, avec quelques subventions et certaines améliorations trouvera son compte dans les bibliothèques paroissiales ou autres disséminées par toute la ville. Que pour les hommes de science et de lettres il prône une bibliothèque sise en son centre tout naturel, nos deux universités, et mise ainsi sous le contrôle du personnel le plus compétent que nous ayons, etc., etc.

Si le *Nationaliste* ne veut réellement pas de l'enseignement gratuit et obligatoire, si vraiment il le "condamne" qu'il se dresse fièrement et résolument en face de M. Langlois et de ses créatures liges qui, obstinément eux, veulent nous en gratifier.

M. Jules Fournier s'est initié à l'apostolat du journalisme dans le cénacle du *Canada* (je ne lui en fais pas un crime, je le félicite même d'avoir eu assez de fierté et de bon sens pour sortir de cette galère); mieux que le public il a pu découvrir toute la pensée et l'ultime dessein de son directeur, car il appert que M. Langlois est moins réticent à la salle de rédaction de son journal qu'au parlement de Québec. Conséquemment M. Fournier ne peut se méprendre sur les intentions de notre émancipateur. S'il y est sérieusement opposé, qu'il se mette crânement à la traverse. Qu'au lieu de se faire candidement le vengeur d'une prétendue injustice commise envers le juge Martineau partisan avéré de l'enseignement gratuit et obligatoire ainsi que de la bibliothèque publique, sous prétexte que celui-ci accomplit un jour un acte de courage complètement étranger à la question scolaire de la province de Québec et conséquemment aux justes observations qu'appelaient tout naturellement sa nomination au Conseil de l'instruction publique; qu'au lieu de faire mousser ses adversaires et de diminuer ses partisans, M. Fournier même allègrement et intelligemment la bataille. Qu'il dise à ses lecteurs que M. Langlois trompe le public, en voulant faire croire que seul, lui et ses adeptes, déplorent le sort fait à nos maîtres et maîtresses, comme si les journalistes catholiques n'étaient pas les premiers à prôner l'augmentation du salaire des uns et des autres. Qu'il dise que M. Langlois, tout en versant des larmes de crocodile sur notre corps enseignant, n'a jamais osé présenter au parlement une loi soustrayant la subvention scolaire à toute municipalité qui n'accorderait pas un certain

maximum de salaire à ses instituteurs et institutrices : (cela, voyez-vous, eût peut-être indisposé l'électorat contre lui. Et il ne faut pas compromettre les élections.)

Que M. Fournier et M. Asselin, qui connaissent si bien les dessous de nos ministères, qui en ont signalé souvent l'incurie et les brigandages qui s'y pratiquent, disent carrément à M. Langlois : " Vous voulez un ministère de l'Instruction publique ? Halte là ! L'éducation primaire est une chose trop précieuse pour la soumettre aux fluctuations d'une vulgaire et mesquine politique, pour l'engrener dans la trop souvent malpropre machine du gouvernement. Commencez par administrer décentement ce qui relève naturellement de votre pouvoir ; ensuite l'Eglise et les parents verront ce qu'il convient de vous octroyer de leurs droits. "

Le *Nationaliste* parlera-t-il ainsi ? Je voudrais l'espérer ; car encore une fois j'estime son franc parler habituel en maintes questions, dont il devrait élargir le champ. Ses rédacteurs ont du désintéressement et du patriotisme. Ils se doivent encore à eux-mêmes d'être logiques. Ils ne le seraient pas, s'ils ne défendaient à outrance les opinions qu'ils ont avoué, le 27 décembre, leur être communes avec vous.

GUSTAVE RICHARD.

FANTAISIE

Une dépêche de Montréal annonçait lundi que M. R. Girard, l'auteur de *Marie Calumet* avait intenté à la *Vérité* une poursuite de \$5,000, pour libelle diffamatoire.

Les amis que cette dépêche a pu inquiéter peuvent se rassurer, le trésor de la *Vérité* n'est pas encore en danger. En effet, M. Girard n'a jusqu'à aujourd'hui, jeudi, manifesté son intention de nous poursuivre que par des entre-filets dans les journaux ; aucune action n'a encore été prise. De plus, et c'est ce qui évidemment cause des ennuis à M. Girard, l'article de la *Vérité* du 21 novembre qu'on veut incriminer ne peut pas raisonnablement, ni légalement être interprété comme une diffamation ; nous n'avons pas dépassé notre droit de critique. Voilà ce qui soulage notre conscience et sauve notre bourse.

Cette menace de M. Girard de nous réclamer \$5,000 doit être considérée comme une fantaisie d'écrivains en quête de publicité.

D'ailleurs il n'est pas dans nos habitudes de faire usage d'un baume aussi dispendieux pour guerir les égratignures, mêmes profondes, que nous faisons à des adversaires ; c'est le fer de notre plume que toujours nous mettons dans la plaie ; c'est moins coûteux et plus salubre.

Malgré tout ce qu'ont pu dire certains confrères au sujet de notre manque complet de charité, nous avons une pensée charitable pour M. Girard qui aurait formé le noir projet de nous ruiner impitoyablement : nous espérons bien que M. Girard escomptant nos cinq mille dollars n'aura pas fait le rêve doré de Perrette, la laitière de la fable, qu'il n'a pas par exemple

songé entre autres choses à une édition de luxe de *Marie Calumet*. Si tel a été son songe il lui a déjà fallu dire avec la pauvre de La Fontaine " adieu veau, vache, cochon, couvée ! "

En terminant, un conseil à M. Girard, auteur, qu'il se souvienne donc des déboires de feu M. Louis Fréchette, un écrivain autrement plus haut juché et qui pour avoir déclaré la guerre à certain journaliste se fit descendre bien piteusement de son piédestal,

Une petite incursion dans l'œuvre follette de M. Girard pourrait peut-être amuser nos lecteurs et familiariser l'auteur de *Marie Calumet* et de *Florence* avec les droits de la critique.

En attendant nous entendons bien défendre contre toute convoitise notre caisse, ou mieux notre pain quotidien, *unquibus et rostro*.

TEINTE LIBERALE

Le *Soleil* et la *Presse* ont fait dernièrement déguster à leurs lecteurs un plat fort indigeste préparé par l'abbé préposé à la cuisine de la *Revue pratique d'apologétique*. L'article en question avait un charme tout particulier, Mgr Fèvre y étant pris à parti.

La *Vérité* du 14 novembre (*Une consultation*) a établi la futilité des reproches adressés à Mgr Fèvre par l'abbé Guiraud. Inutile aujourd'hui d'y revenir ; d'ailleurs les commentaires dont la *Presse* a assaisonné l'article de la *Revue pratique d'apologétique* lui donnent un goût encore plus désagréable ; les marmittes de la rue Saint-Jacques auraient gâté une meilleure sauce.

Mais quel est donc l'esprit de cette revue française qui publie ainsi un article jugé digne d'être reproduit dans des feuilles de la catégorie de la *Presse* et du *Soleil* ?

Trois revues très importantes, les *Etudes*, l'*Ami du Clergé* et la *Critique du Libéralisme* nous apprennent ce qu'il faut penser de la *Revue pratique d'apologétique* qui, par ses écrits aussi étranges que ceux de la *Revue du Clergé français* (ne pas confondre avec l'excellente revue l'*Ami du Clergé*) au sujet du modernisme, a inspiré certaines craintes.

A propos de l'affaire moderniste Herzog-Dupin-Lenain-Turmel, parlant de l'attitude de ces deux revues à tendances libérales, l'*Ami du Clergé* écrit :

" C'est en tout cas, une justice à rendre à la *Revue du Clergé* français qu'elle a, en général, dit franchement ce qu'elle voulait dire, ce qu'elle pensait. Ce qu'elle pensait, elle avait tort, sans doute, de le penser ; mais du moins elle le disait, sans détours et sans hésitation. Avec elle, on savait à quoi s'en tenir. Et c'est pourquoi nous avons toujours préféré son attitude à celle de la *Revue pratique d'apologétique*. "

Dans une autre occasion, à propos des sympathies manifestées par des écrivains catholiques à l'égard des modernistes, l'*Ami du Clergé* s'adressant à la *Revue pratique d'apologétique* lui disait " qu'il y a des impartialités qui rappellent terriblement la chauve-souris de La Fontaine ".

A son tour la *Critique du Libéralisme* se demande ce qu'il faut penser de la *Revue pratique d'apologétique* ?

Puis notre confrère note d'abord un article fort curieux de la *Revue pratique d'apologétique* sur la philosophie de Kant. La *Critique du Libéralisme* rappelle ces paroles de Pie X : " Le Kantisme est l'hérésie moderne " ; et elle ajoute : " si le modernisme est la grande hérésie contemporaine, Kant en est le père ".

La *Critique du Libéralisme* relève encore d'autres passages fort caractéristiques où la doctrine n'apparaît certes pas toujours aussi pure que le cristal.

En somme, notre confrère établit que la *Revue pratique d'apologétique* est d'une teinte libérale assez prononcée, qu'elle a montré des sympathies au modernisme et surtout pour des modernistes ; il s'en est même trouvé parmi ses collaborateurs, et pas des moindres, tel le fameux Turmel.

Tout cela est fort intéressant.

Nous croyons cependant qu'il serait inutile d'insister davantage.

D'ailleurs s'attaquer aux adversaires du libéralisme, c'est déjà donner des signes d'un mal très grave.

A l'avenir il ne faudrait donc pas trop se fier aux certificats de haute orthodoxie que donnent, à l'occasion, la *Presse* et le *Soleil* à ceux qui combattent les écrivains qu'on peut à bon droit surnommer la terreur des catholiques libéraux.

Piège mal tendu

Le *Nationaliste* a publié samedi dernier un long article, une tentative de défense de M. P. G. Martineau, le nouvel élu du Conseil de l'Instruction publique.

Nous avons parcouru l'article du *Nationaliste* qu'hier seulement, alors que l'espace nous manquait pour pouvoir dire longuement ce que nous en pensions.

Cependant, empressons-nous de repousser les cajoleries de l'écrivain nationaliste ; elles dissimulent une tactique pleine de perfidie à notre endroit. Ainsi nous n'avons jamais pris sur nous, comme le laisse entendre le *Nationaliste*, de damner ceux qui ne partagent pas nos idées en matière d'éducation.

Quand nous écrivons que la nomination de M. Martineau est selon nous malheureuse, nous nous basons non pas sur un incident quelconque de la carrière publique de M. Martineau, ni sur un discours d'un ton insolite, mais bien sur l'ensemble de ses déclarations et cela depuis 1882 ; n'est-ce pas juste ?

Que M. Martineau ait prononcé en 1905 un discours que la *Vérité* aurait même applaudi, cela n'est pas une raison pour nous faire perdre de vue tous autres agissements.

Dans nos articles nous avons simplement signalé tout ce qui nous paraissait étrange dans la conduite du nouveau conseiller ; nous n'étions pas tenu de mentionner tous les beaux gestes que ce monsieur peut avoir à son crédit.

Tous ceux qui ont lu la *Ligue de l'Enseignement*, histoire d'une conspiration maçonnique à Montréal par Henri Bernard jugeront avec nous que la nomination de M. Martineau n'est pas des plus heureuses.

Cette Revue féminine

Un lecteur nous demande notre opinion au sujet du *Journal de Françoise* qui, sans doute par distraction, a été honoré d'un peu de réclame dans l'*Action Sociale* ?

Nous ne lisons pas habituellement le *Journal de Françoise*, cependant nous avons de temps à autre l'occasion de le parcourir.

Selon nous, c'est une revue rédigée avec un certain talent littéraire, mais à tendances libérales, par conséquent guère recommandable.

Cela d'ailleurs ne surprendra pas ceux qui n'ignorent pas que la directrice du *Journal de Françoise* a été la collaboratrice de la *Patrie* de Beau-grand.

On y lit trop souvent des poésies d'une mentalité malade.

Notons aussi en passant des articles fort étranges sur la religion canadienne, sur le féminisme, sur la situation religieuse en France où le sectaire Clemenceau nous apparaît auréolé.

Nous serions les derniers à recommander la lecture d'une telle revue à nos lecteurs et à nos lectrices.

L'Uniformité des Livres

Nous lisons dans la *Croix* :

La question de l'uniformité des livres est revenue sur le tapis à une séance de la commission scolaire de Montréal, tenue le 23 décembre courant.

Mtmes Gustave Lamothe, D.-R. Murphy et Aimé Geoffrion, consultés par la commission, ne s'accordent pas sur la portée des termes " écoles sous contrôle " du paragraphe 3e de l'article 215e du code scolaire.

Les deux premiers disent, avec raison, que les écoles subventionnées par la commission ne sont pas par ce fait sous la gouverne de celle-ci. Ils ajoutent que le cas particulier dont il s'agit ici, est régi par les conventions des parties et qu'une opinion précise ne saurait être donnée dans chaque cas sans que la teneur des contrats intervenus ait été connue.

L'autre est de l'opinion contraire, c'est-à-dire de celle de Mre S. Beaudin, exprimée dans un mémoire adressé il y a quelques jours à la commission scolaire.

Celle-ci décide alors de s'en rapporter au tribunal qui doit juger le mérite de la requête du notaire Saint-Denis, et elle nomme pour la représenter dans cette cause Mtres Lamothe et Aimé Geoffrion.

Autant nous avons confiance dans la science légale du premier, autant nous redoutons les tendances trop libérales du dernier.

Mais attendons la fin.

Bonne et heureuse année à tous nos lecteurs !

M. Omer Héroux s'est embarqué le 31 décembre pour revenir au Canada.

LA FOI DE NOS PÈRES.—Bel in-8vo de pages, nettement imprimé. L'exemplaire, ets par la poste.

En nombre, réduction spéciale pour les séminaires et les collèges : \$25 le cent, \$12.50 les 50, \$6.25 les 25 exemplaires. \$3.00 la douzaine. Port aux frais de l'acheteur.

La cause de la béatification

DE JEANNE D'ARC

Le correspondant romain de l'*Univers* donne les intéressants détails suivants au sujet de la cause de Jeanne d'Arc :

La lecture du décret authentiquant au nom du Pape les miracles attribués à l'intercession de Jeanne d'Arc clôt virtuellement son procès de béatification.

Avant la béatification proprement dite, il n'y aura plus que la dernière phase du procès, qu'on appelle de *Tuto*. La congrégation des Rites examinera en deux réunions la question qui termine toutes ces causes : Peut-on procéder en toute sûreté — *an de tuto procedi possit* — à la béatification du vénérable serviteur de Dieu ? Cette question se résout par une rapide révision de tout le procès, au point de vue surtout de la procédure. Cet examen ne donne généralement lieu à aucune difficulté ; c'est une formalité juridique. Aussi l'on peut parler dès maintenant avec certitude de la béatification de Jeanne d'Arc.

Cette solennité aura probablement lieu le plus tôt possible après Pâques, afin que les fêtes traditionnelles du 8 mai en l'honneur de la pucelle d'Orléans puissent, dès cette année, se confondre en France avec celles de sa béatification. On parle du dimanche de Quasimodo.

C'est le 6 janvier 1904 que Pie X faisait lire en sa présence le décret sanctionnant le vote des consultants et cardinaux de la congrégation des Rites, sur l'héroïcité des vertus chrétiennes pratiquées par Jeanne d'Arc.

Le procès sur les miracles n'a donc duré qu'un peu plus de quatre ans. La congrégation des Rites exige toujours au moins cet intervalle pour un tel examen. La rapidité avec laquelle s'obtient le décret rend hommage au zèle et à l'activité de ceux qui s'occupent de la cause de Jeanne d'Arc en cour de Rome : son cardinal ponet, l'Eminentissime Ferrata ; son postulateur, le R. P. Herzog, procureur des prêtres de Saint-Sulpice ; son avocat, Mgr Martini.

L'examen des miracles attribués à l'intercession de Jeanne d'Arc n'a point rencontré les difficultés de la phase précédente du procès, celle sur les vertus. C'est à ce moment-là que la cause de Jeanne parut un instant com promise. Le promoteur de la foi — "l'avocat du diable" — avait soulevé des objections graves.

Sans trop s'arrêter au caractère guerrier de la sainteté dans Jeanne, il insistait sur la rétractation au cimetière de Saint-Ouen et sur sa chute du haut de la tour de Compiègne.

Ce dernier fait, au procès de Rouen, avait pu être qualifié de tentative de suicide, tant la prisonnière avait paru désespérée les jours qui précédèrent. En tout cas, Jeanne elle-même avait avoué, à Rouen, que ses saintes l'avaient fortement blâmée de se jeter du haut de la tour : elles avaient cherché à l'en détourner d'abord, elles le lui avaient ensuite sévèrement reproché en lui recommandant de s'en accuser à son confesseur.

Au cimetière de Saint-Ouen, Jeanne était allée jusqu'à déclarer que ses voix l'avaient trompée, que par suite ses voix étaient fausses, qu'elle avait été victime de sortilèges et d'illusions diaboliques. Ses historiens cherchent des excuses à une telle rétractation dans l'apparat de tortures et de terreur dont ses persécuteurs l'avaient environnée. Mais alors Jeanne avait manqué de courage, de ce courage qui est la vertu chrétienne de force et qui donne aux martyrs la victoire sur des menaces aussi terribles.

Ce réquisitoire du promoteur de la foi avait fortement impressionné les juges de la congrégation des Rites. Les consultants étaient arrêtés devant ces objections ; la cause risquait de ne plus avancer.

C'est en cet état que le cardinal Ferrata en recueillit la ponence, après la mort du cardinal Parocchi. Avec l'amour et le dévouement qu'on lui connaît pour tout ce qui touche à la France, le cardinal Ferrata mit au service de cette cause si française son esprit pénétrant et toute son activité.

Avec le postulateur, le R. P. Herzog, et l'avocat, Mgr Martini, il reprit l'étude du dossier.

Les défenseurs de Jeanne pouvaient bientôt opposer aux accusations les réponses suivantes :

Avant tout, il fallait tenir compte de la sentence portée sur le procès de Rouen par le procès de réhabilitation de 1455 : le tribunal constitué en 1455 par le Pape Calixte III avait prononcé qu'il fallait désormais considérer comme nuls et de nulle valeur juridique les actes de Rouen, manipulés jusqu'au faux pour ruiner la réputation de la Pucelle. Par contre, ce même procès de réhabilitation fournissait les éléments de réponses.

Ainsi, Jeanne ne se jette pas du haut de sa prison pour se tuer, mais pour s'évader, même, semble-t-il, pour fuir les attentats d'un officier qui menaçait sa vertu. Or, il est toujours au moins licite à un prisonnier de guerre de chercher la liberté dans une évasion. Le fait de l'évasion est confirmé par l'insuccès même de la tentative : Jeanne ne s'était pas précipitée sans espoir et sans prudence, mais elle s'était aidée de moyens qui, malheureusement, se trouvèrent trop courts et se rompirent.

De même pour la scène du cimetière de Saint-Ouen. La rétractation qu'on trouve dans les actes de Rouen est longue d'une page et demie ; et elle présente des passages contradictoires. Au procès de 1455 furent entendus deux témoins directs, l'un, le confesseur de Jeanne, l'autre, celui qui lui avait offert le crucifix à baiser. Tous deux déclarèrent que la formule employée par Jeanne n'avait pas duré plus que l'espace d'un Pater ; Jeanne y promettait de reprendre ses vêtements de femme, et s'en remettait en tout au jugement de l'Eglise. Cette formule n'était pas une rétractation ; Jeanne pouvait la souscrire, tandis qu'elle suffisait pour la perdre dans le plan déjà formé par ses ennemis.

Les réponses des postulants furent décisives. Les consultants purent bientôt voter à l'unanimité l'héroïcité des vertus.

Ce fut le premier décret de la congrégation des Rites sous le pontificat de Pie X. Il était lu le jour de l'Épiphanie, anniversaire de la naissance de Jeanne.

Le décret sur les miracles a failli être publié en une autre date importante pour la vénérable : le 6 décembre est la fête de saint Nicolas, le patron de la Lorraine, l'un des protecteurs de la vaillante bergère de Domrémy.

Revue du Monde Catholique, sommaire du 15 décembre 1908 : L'ancienne Eglise d'Afrique et les Novateurs modernes, Jean Hurabille ; Voix Canadiennes, Arthur Savaète ; Au Cœur du Féminisme (*Suite*), Théodore Joran ; Les Apologistes français au XIX^e siècle (*Suite*), R. P. At ; La Femme et sa Mission, M. Sicard ; La Princesse Louise de Condé (*Suite*), Dom Rabory ; Un Gentilhomme campagnard, X. ; Sauvez la Paroisse, P. Camillus ; *Revue des Livres*, X.

Le Miracle Canadien

M. Maurice Barrès, de l'Académie Française, le partisan de l'énergie, vient de publier dans le *Gaulois* un article très sympathique sur les Canadiens français.

M. Barrès est un écrivain dont les travaux sont passablement connus chez nous. Avant de reproduire des extraits de son article nous tenons à faire les réserves nécessaires au sujet de son œuvre littéraire. Voici comment M. l'abbé Bathiéem apprécie dans son livre *Romans à lire et Romans à proscrire* les écrits de M. Barrès :

"Son œuvre, comme celle de nombreux écrivains contemporains, offre des traits, des tendances et des idées singulièrement contradictoires : des sentiments religieux et patriotiques, et des sentiments païens et anarchiques ; des idées françaises et des idées allemandes ; le culte de Jeanne d'Arc, de Bernadette, de la Lorraine, et celui de Voltaire et de Stendhal ; de l'égotisme et de l'apostolat nationaliste ; des scènes immorales et des pages exquises.

"Cet auteur obscur, compliqué et profond compte de nombreux amis et aussi de nombreuses victimes : tel jeune homme qui l'a lu, l'a appelé son assassin adoré. Hélas ! et hélas ! même pour certaines grandes personnes."

Ces Normands, ces Poitevins, écrit M. Barrès, que nous abandonnions, voilà un siècle et demi, sur les rives du Saint-Laurent, refusèrent de parler la langue des vainqueurs. Les mères ont continué d'endormir les enfants avec les chansons de la vieille France ; les curés, indéfiniment, prêchent leurs oraisons, comme ils l'eussent fait dans un village de notre Ouest ou de la Basse-Normandie... Et pourtant ce qu'on a constaté en Alsace et en Lorraine, après l'annexion, s'était produit là-bas d'une façon plus générale. Ce qu'il y avait de cultivé, de distingué, d'un peu riche, le plus grand nombre des dirigeants et des autorités sociales avaient quitté cette terre qui n'était plus la patrie... Ceux qui restèrent après l'abandon, ce furent des paysans, des chasseurs, quelques soldats. Ces petites gens ont tout sauvé.

C'est qu'ils étaient d'excellente race. Le savant abbé Casgrain a établi la généalogie des familles canadiennes. La plupart prennent leur souche dans notre réaliste Normandie et dans le raisonnable Poitou. Peu de Celtes au Canada ! Mais cette héroïque et profonde Bretagne peu disposée à l'entente, à la subordination, et pour dire peu sociale, demeure le pays de l'individualisme rêveur et des clans. L'homme de Normandie apportait au Nouveau-Monde une robuste volonté de vivre, sa ténacité, sa discipline, son esprit des affaires, supérieur, m'assure-t-on, à celui des Anglais et des Yankees.

Ajoutez à cela que la Compagnie de Jésus, qui s'était chargée du soin de peupler la colonie, ne recruta pour l'émigration que des éléments de choix, d'une parfaite santé physique et morale. Après un siècle et demi écoulé, cette intelligence pratique qui organisa l'émigration fait éclater son bienfait. De ces soixante mille Français vigoureux, qui peuplaient le Canada en 1763, est sortie une population de près de trois millions d'hommes, aujourd'hui bien vivants. Et sans négliger la valeur propre des ouvriers, je crois qu'il n'est pas exagéré d'affirmer qu'ici l'intelligence ecclésiastique a gagné la victoire.

Au Canada, pendant longtemps, les Anglais affectèrent de mépriser ce débri "de population" française, qu'ils

n'avaient pu achever sur place. Ils témoignaient à l'égard de nos Franco-Canadiens les sentiments que nous leur avons connus envers les paysans de l'Orange et du Transvaal. En 1857, lord Darham pouvait dire encore : "Les Franco-Canadiens ne sont pas un peuple, car ils n'ont pas de littérature." Ce mépris n'est plus de saison. Notre Canada possède une littérature complète, pourvue de tous ses organes.

Les abbés Casgrain et Tanguay ont écrit l'histoire des origines de la colonie ; Philippe Aubert de Gaspé a rassemblé les traditions qu'il avait recueillies dans son enfance et sa jeunesse de la bouche des vieilles gens qui avaient encore connu le temps où la France était maîtresse là-bas ; Gérin-Lajoie, petit-fils d'un sergent qui avait combattu avec Montcalm nous a raconté les luttes de ses compatriotes pour obtenir la liberté politique ; ce même Gérin-Lajoie a fondé le roman canadien avec l'histoire d'un certain Jean Rivard qui s'enfonce dans la forêt, y crée une propriété, une famille, un petit centre urbain — beau sujet qui me rappelle par sa grandeur simple ceux qu'a traités notre Balsac dans ces chefs-d'œuvre que je préfère à tous, le *Curé de village* et le *médecin de campagne*. Et l'on dit encore qu'au Parlement d'Ottawa les députés de notre langue l'emportent en éloquence sur leurs adversaires britanniques.

Après cela qu'ils soient orgueilleux les Franco-Canadiens, je les comprends et les en loue. Je n'avouerai jamais qu'il y ait excès d'orgueil à se réclamer d'une parenté française.

Et nous-mêmes, n'avons-nous pas le droit d'être fiers que nos colons, là-bas et ailleurs si loin de la mère-patrie abandonnés à leurs seules ressources, aient victorieusement défendu leur civilisation, leur vie spirituelle, la leur et la nôtre ?

Si les Français du Canada avaient eu la faiblesse un seul instant, de se croire inférieurs à leurs nouveaux maîtres, leur petit troupeau était perdu. Ces paysans de Normandie et d'Anjou surent conserver ce haut sentiment de la dignité de leur race et de leur civilisation qui nous plaît tant chez nos frères d'Alsace-Lorraine. Là-bas comme ici, on ne s'est pas incliné. L'homme de l'Ouest, pas plus que celui des Marches, n'a consenti à s'assimiler aux vainqueurs, et il me semble bien que, les uns et les autres ce qu'ils détestent le plus chez le conquérant, c'est le Barbare.

J'entends dire qu'au Canada on vante, comme dans une maison de Metz, les aimables qualités françaises, l'affable dignité de la ménagère, son esprit, son goût naturel, la bonne tenue de sa maison. Ces vertus familiales par delà les lieues, font d'une petite messine la sœur d'une femme de Montréal.

Tout ce qu'on me raconte de là-bas est chargé de vie française.

Ne cessez pas de nous aimer Français d'outre-mer. Ici, nous avons tous confiance dans l'avenir de votre génie. Vos neiges, la rudesse même de votre climat vous est favorable. Nous avons peur que notre pensée ne s'endorme dans d'autres contrées trop chaudes où nous avons établi notre pouvoir. Nous aimons à nous dire que nous avons des réserves dans un pays sec et froid où l'intelligence s'aère d'avantage. Ces réserves se grossissent de beaucoup de familles qui, ne s'accommodant pas des conditions de la vie française, vont, paraît-il, chercher là-bas plus d'espace et de liberté. Je ne l'ai pas appris dans l'*Emigré* de Bourget. Des voyageurs m'ont dit qu'ils avaient rencontré dans l'Ouest canadien de grands féodaux français...

Si nos beaux cousins du Canada mêlent, aux sentiments affectueux qu'ils nous gardent, une nuance de

dédain pour nos agitations politiques nous n'allons pas nous en offenser ! Ces parents d'outre-mer croient volontiers, dit-on, que leur rôle historique sera de reprendre, un jour, là-bas au nouveau monde, l'héritage de notre culture. Nous ne pourrions souffrir de cette ambition que s'ils étaient indignes de la remplir. Au milieu de ses aventures, la France est heureuse de savoir qu'elle ne joue pas une seule carte de sa destinée.

La souveraineté sociale de Jésus-Christ

Proclamée en Colombie

Une correspondance venue de Colombie nous annonce l'heureuse nouvelle de la proclamation du règne social de Jésus Christ sur la république colombienne.

Quel bel exemple et quelle leçon pour nous qui restons sourds aux appels du Sacré-Cœur et aux exhortations du Souverain Pontife.

Chez nous on pousse la pusillanimité jusqu'à différer l'adoption officielle d'un drapeau national aux armes du Sacré Cœur.

Voici la leçon et l'exemple que nous donne la Colombie :

Ce fut pendant la guerre de 1900 que le président de la République, Don Manuel Marroquin, mort récemment, résolut de consacrer la République au Sacré-Cœur. Il se rendit avec son gouvernement dans la cathédrale de Bogota ; il y proclama solennellement la souveraineté sociale de Jésus Christ en Colombie, et promit d'élever dans la basilique même un monument commémoratif de cette consécration.

Ce monument vient d'être achevé. Il consiste en un très bel autel de marbre, avec une inscription rappelant la consécration de 1900. Une grande statue du Sacré-Cœur de Jésus domine l'autel.

Depuis le 9 août se tient à Bogota le Concile national colombien. Or, dans une séance commune, les évêques du Concile et les députés de l'Assemblée constituante et législative décidèrent d'inaugurer solennellement l'autel du Sacré-Cœur et de renouveler la première consécration.

La cérémonie eut lieu le 18 septembre. La basilique était merveilleusement ornée. Qu'il était beau de voir le pavillon national faisant partie de la décoration d'un goût vraiment parfait !

La foule était immense : on eût dit que toute la population de la capitale, qui compte 100,000 habitants environ, s'était donné rendez-vous dans les vastes nefes et autour de la basilique, pour y rendre à son suprême gouvernant, Jésus, le témoignage le plus sincère de son dévouement et de son amour. Tout à coup, l'hymne national éclate, et le pas de la garde présidentielle, qui vient se ranger aux portes mêmes de la basilique, se fait de plus en plus perceptible : c'est le président actuel de la République, M. Rafael Reyes, qui vient, avec tous les ministres, représenter dans cet acte solennel la nation heureuse dont il est le chef.

Quand le président eut pris place au siège d'honneur qui lui était réservé, S. G. l'archevêque primat, Mgr Bernard Herrera Restrepo, suivi de tous les archevêques et évêques, gravit les degrés du chœur pour commencer la messe pontificale. C'est alors, dans un solennel silence, que se fit le renouvellement de la consécration nationale dont la République colombienne est

justement fière.

L'acte une fois prononcé, le chœur entonna un hymne à Pie X nouvellement composé. Les paroles sont du célèbre humaniste Don Miguel Antonio Caro, ancien président de la République. La musique est de Don Charles Umama, maître de la chapelle. Cette composition, toute vibrante d'amour enthousiaste, fut splendidement exécutée.

J'ai senti alors, en voyant toute une nation se prosterner aux pieds de Notre Seigneur Jésus, dans ce siècle même de foi languissante, j'ai senti, comme si je la touchais et la voyais, l'éternelle vérité du *Porte inferi non prevalet bunt.*

LES REVUES

La Critique du Libéralisme, sommaire du 15 décembre 1908 : — Le programme de S. S. Pie X, Emm. Barbier ; La condition indispensable de la neutralité scolaire, La Rédaction ; Le Libéralisme et l'Ordre Économique, G. de Pascal ; Au rebours des usages catholiques, Aug. Roussel ; Informations et Documents : Bref de S. S. Pie X à Mgr Delassus ; M. l'abbé Lemire et M. Jaurès contre la peine de mort ; *l'Univers* et le *Maître de la Terre*.

—o—

Romans-Revue, sommaire de décembre 1908 : Stendhal (suite), Léon Jules ; A bâtons rompus, J. Merlent ; Barbey d'Aurevilly, J. Vercoestre ; Victorien Sardou, Pierre-Suau ; Les Revues, Journaux et Magazines, Léon Jules ; Les pièces de théâtre, Henri Farnot ; A travers les Romans du mois, R. Varède ; Pour les séances de Noël, François Chauvin ; Cernet de *Romans-Revue* ; Comptes rendus et Fiches pratiques ; A travers les périodiques ; Consultations et Petit Courrier ; Mutualité de *Romans-Revue* ; Avis.

PETITES NOTES

Si nous sommes bien informé, la France de Montréal, l'organe des intérêts français dans l'Amérique du Nord aurait déjà cessé de vivre.

Nous lisons dans les journaux catholiques de France :

« Le tribunal de première instance de la Seine vient de compléter l'iniquité commise à l'égard de la Croix par le premier procès intenté par le liquidateur Ménage. Ce Monsieur devient propriétaire — légal — du fonds de commerce de la *Maison de la Bonne Presse*, des titres de publication de cette maison et notamment de la Croix.

Ce jugement a été frappé d'appel. Mais qu'espérer aujourd'hui de la "Justice" lorsqu'elle tient des catholiques, et mieux encore une œuvre catholique ? »

Le rapport du maître-général des Postes pour l'année fiscale écoulée le 31 mars dernier a été publié.

Le surplus net de l'année a été de \$1,082,301.

Le nombre des lettres transportées durant l'année est de 396,011,000, soit une augmentation de \$31,914,00 sur les douze mois du précédent exercice.

Selon les chiffres du bureau de la statistique, la superficie cultivée, cette année, est de 27,505,663 acres, ayant produit une récolte dont la valeur totalisée est évaluée à \$432,533,000.

La moyenne de rendement de la récolte dans la Puissance est de \$15.72 l'acre, et de \$62.34 par tête à compter la population à 6,940,000.

« La meilleure solution sociale est celle qui rend l'homme meilleur. » — *Le Catholique d'action*. En vente à *La Propagande du Livre*. Franco 33 cts.

EN PASSANT

Sardou } Les journaux ont été spirite } muets au sujet des derniers moments de Sardou. Il est admis cependant que Victorien Sardou était un spirite convaincu. On sait ce que l'Eglise enseigne à propos du spiritisme.

On rapporte que Sardou disait le plus sérieusement du monde :

« — Je sais où j'irai quand je serai mort... à Constantinople !

Et il expliquait :

— Oui, mon double ira s'installer sur les rives du Bosphore... Cette résidence lui a été assignée par les esprits supérieurs. Et j'en suis ravi, car j'adore Constantinople. »

—o—

La hiérarchie } La revue *Rome catholique* } donne un aperçu sommaire de la hiérarchie catholique à travers le monde. En Europe, l'Italie compte 268 sièges épiscopaux, la France 84, l'Espagne 56, l'Autriche-Hongrie 52, la Russie 13, le Portugal 12, la Turquie d'Europe 7, la Grèce 7, la Belgique 6, la Hollande 3, la Bosnie-Herzégovine 3, la Roumanie 2, la Bulgarie, le Luxembourg, Monaco et la Serbie 1 siège chacun ; l'Irlande 28, l'Angleterre 16, l'Ecosse 6 et Malte 2. En Asie, les Indes orientales en ont 32, le Japon 4, la Turquie d'Asie 3 et la Perse 1. En Amérique, le Canada possède 29 sièges, les Etats-Unis 93 (le chiffre le plus élevé après l'Italie), Terre-Neuve 3 et les différentes républiques de l'Amérique du Sud et de l'Amérique Centrale 130. En Océanie, l'Australie en a 19, la Nouvelle-Zélande 4 et les Philippines 9. Les sièges résidentiels du rite oriental s'élèvent à 81. Il y a 143 évêques titulaires ayant juridiction sur des vicariats apostoliques. En tout le nombre des évêques catholiques dans le monde est de 1400.

—o—

Une coutume } Nous lisons dans canadienne } le *Messenger Canadien* du Sacré-Cœur :

« C'est une bien touchante coutume chez nos Canadiens de se découvrir respectueusement devant une église pour saluer Notre-Seigneur présent au tabernacle. Aussi faut-il voir la surprise des étrangers quand, dans les tramways de Montréal, la presque totalité des voyageurs soulèvent d'un commun accord leurs chapeaux, en passant devant l'église Notre-Dame, ou la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, etc. Les plus fidèles à cette édifiante pratique sont peut-être les garde-moteurs et les conducteurs ; même quand le service retient ailleurs leur attention, ils n'ignorent point où ils se trouvent et rendent le salut à Dieu. L'auteur de ces lignes a vu de ses yeux, pendant une avant-midi entière, les employés du service de la rue Amherst se découvrir ainsi devant l'église de l'Immaculée Conception, à l'angle des rues Rachel et Papineau. Et certes le fait mérite d'être mentionné. Tous ces vaillants du devoir, que le respect humain n'affecte pas, seront heureux sans doute d'apprendre que leur acte bien louable peut être aussi fort méritoire. Dans la *Semaine Religieuse* de Montréal, on lit sous la signature de Don Alessandro (Mgr Albert Battendier), dans la livraison du 9 novembre : « Le Souverain Pontife, au mois d'août dernier, a accordé une indulgence de 300 jours applicable aux défunts, à toutes les personnes qui passant devant une église feront le

signe de la croix ou se découvriront. » Cette nouvelle faveur dont le Pape enrichit la piété des fidèles accroîtra le développement de cette pieuse pratique et augmentera la glorification de Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie. »

Nous sommes heureux d'ajouter que cette belle coutume se pratique à Québec ; comme le dit l'écrivain du *Messenger* c'est une coutume canadienne.

—o—

Grélons } Après plus d'un an merveilleux } de travail M. le curé archiprêtre de Remiremont vient, nous apprennent les journaux français, de communiquer à Mgr l'évêque de Saint-Dié son rapport au sujet des grélons merveilleux tombés au cours d'un violent orage.

Voici les faits, le 26 mai 1907 un orage éclatait et parmi les grélons on en remarqua un bon nombre de la grosseur d'un œuf, coupés en deux dans le sens de la longueur, et portant sur chaque face l'image de la madone vénérée à Remiremont sous le vocable de Notre Dame du Trésor. Fait remarquable, la veille un arrêté municipal avait interdit la procession en l'honneur de la Vierge de Remiremont.

Cent sept témoins furent interrogés parmi eux des savants d'une grande renommée.

M. l'archiprêtre conclut dans son rapport à une cause surnaturelle.

—o—

La divine } Tel est le titre donné à Sarah } la dépêche de Saint-Petersbourg publiée par le *Canada* pour annoncer que Sarah Bernhardt avait été reçue par l'empereur de Russie.

Donner le nom de divine à la cabotine juive qui emploie tout son talent et son art à jouer des pièces immorales et irréligieuses, par conséquent anti-divines, c'est écrire une odieuse parodie.

Des impies ont pu s'efforcer de généraliser l'emploi du mot *divin*, mais ils n'ont pu changer sa vraie signification.

De temps à autre l'esprit du *Canada* perce, tel un abcès purulent.

—o—

L'immoralité } Les évêques allemands } viennent d'entreprendre une campagne contre l'immoralité. Ils jettent le cri d'alarme dans une lettre collective dont voici quelques extraits :

« L'immoralité — dit l'épiscopat — qui envahit notre pays nous rappelle les temps du paganisme et les descriptions qu'en a faites l'Apôtre dans son épître aux Romains. Ce vice ose se montrer au grand jour avec une insolente audace il revendique le droit à l'existence ; éhonté, il s'insurge devant les barrières que lui opposent la loi de Dieu, les préceptes de la morale et les plus simples convenances ; tous les jours, il invente de nouveaux moyens de corruption tend de nouveaux pièges pour faire tomber ses victimes dans la dépravation morale, et se cache sous les formes les plus spécieuses et les plus raffinées pour exciter les désirs de la chair »

« Et d'abord, c'est à bon droit, disent les évêques que l'on accuse, bien qu'avec regret, les conditions sociales qui sont sous bien des rapports déplorables, les périodes de chômage forcé, les grèves, la misère des logements, principalement dans ces casernes ouvrières des grandes villes et dans beaucoup de centres industriels.

« Il faut ensuite nommer les boissons

alcooliques, qui sont devenues un véritable poison pour tant de malheureux. C'est à l'alcool qu'il faut attribuer une grande part de responsabilité dans cette invasion de l'immoralité. L'intempérance dans la boisson excite les penchants vicieux, endort la conscience, débilite la volonté, rend impur et éhonté, et pousse de toute manière à l'immoralité. C'est une raison de plus pour continuer avec zèle la campagne contre l'abus des spiritueux à laquelle nous vous avons maintes fois conviés.

"Mais ceux qui méritent d'être inexorablement mis au pilori, ce sont ces hommes dangereux et nuisibles, aussi dangereux que les empoisonneurs et les assassins, qui, par condamnable malice ou par sordide avarice, font commerce de l'immoralité, qui jettent dans le pays par milliers les images et les cartes postales indécentes, les remettent publiquement ou en cachette entre les mains de la jeunesse et les exposent dans les vitrines à la curiosité malsaine des passants. Quelle honte pour notre époque !

"Cependant, pour être juste, il ne suffit pas d'accuser les autres et de se laver les mains en proclamant son innocence. Si tous les chrétiens qui ont gardé la foi avaient partout fait leur devoir, s'ils étaient du moins restés éloignés des impuretés du monde, s'ils avaient brillé par une conduite exemplaire, si un grand nombre n'avaient pas passé leur vie dans l'oisiveté et l'indifférence, s'ils n'avaient pas souri à l'esprit mondain et pactisé avec le mal, si tous avaient, dès le principe et avec toute leur énergie, combattu l'immoralité on n'en serait pas arrivé là.

"C'est pourquoi il convient que nous nous frappions la poitrine et que nous disions : Mon Dieu, ayez pitié de nous, pauvres pécheurs !

"Que tous donc reconnaissent la gravité de la situation, la profondeur du mal que nous déplorons ; qu'ils unissent leurs forces pour le combattre ! Debout pour la guerre sainte, debout au nom du Seigneur et dans la force du Seigneur !"

—0—

La critique du libéralisme } L'une des plus importantes revues, au point de vue religieux, publiée en Italie : *Le Armonie della fede*, a parlé, dans son numéro de novembre, du périodique publié par M. l'abbé Barbier pour prémunir contre le libéralisme, soit religieux, soit politique, soit social (1).

"Tous savent, dit-elle, que le libéralisme se trouve au fond de toutes les hérésies et de toutes les erreurs de notre société ; les modernistes ne sont que des libéraux : ne pouvant se plier à la règle inflexible de l'Eglise, ils cherchent un système plus large, ou libéral, en religion, en politique, en sociologie. Modernistes et libéraux, c'est tout un. Il était donc nécessaire qu'une revue, comme celle de M. Barbier, qui remonte jusqu'aux causes premières et ultimes des choses, nous montrât le lien qui existe entre les deux systèmes.

"La Revue de M. Barbier est destinée à être en France ce que sont nos *Harmonies de la Foi* en Italie, l'objet de la haine de tous les adversaires du bien et de tous les ennemis de la vérité.

"Mais cette haine est la meilleure marque de la valeur et de l'opportunité de l'œuvre de notre très cher collègue qui ne manque pas parmi nous d'amis et d'admirateurs. — (De la *Semaine religieuse* de Cambrai.)

(1) La critique du libéralisme religieux, politique, et social, paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Prix de l'abonnement : 5 fr. Editeurs : Desclée, De Brouwer et Cie, 41, rue du Metz, à Lille.

MERCANTILISME ET JOURNALISME

A l'occasion de Noël nos confrères quotidiens ont publié une livraison très volumineuse (une cinquantaine de pages et plus.)

Combien cela sent le mercantilisme yankee !

Il est vraiment regrettable que nos journaux catholiques suivent cet exemple. La presse catholique de France, de Belgique, d'Italie et de bien d'autres pays ne tombe pas dans une pareille exagération.

Pourquoi ne pas suivre plutôt leur exemple que celle de la presse jaune anglo-saxonne ?

A Pâques on augmentera encore le nombre de pages bourrées d'annonces.

Il y aurait au moins deux bonnes raisons pour ne pas suivre le courant presque irrésistible qui tend à détourner de plus en plus la presse de son véritable objectif.

D'abord la nécessité de réagir contre l'annonce envahissante, et contre le danger du mercantilisme qui s'affirme dans la presse moderne. Cet esprit mercantile livre le journal à bien des influences étrangères, principalement à celle des annonceurs qui deviennent en somme autant de bailleurs de fonds.

Il nous est d'avis qu'au lieu de tendre à faire du journal un médium d'annonce, il serait grandement temps de songer à secouer le joug des grands annonceurs pour en revenir au genre de presse adopté notamment en France et en Belgique.

Maintes fois ne s'est-on pas aperçu que tel et tel annonceur avait son mot à dire dans l'orientation politique ou autre de certains quotidiens ?

Enfin, ces numéros énormes apprennent au peuple, malheureusement, à juger le journal d'après son volume et son poids matériel ; c'est-à-dire, non d'après la valeur de sa rédaction, des idées qu'il émet et des principes qu'il défend, mais bien uniquement d'après le nombre des pages imprimées.

Arrachons donc le journalisme des doigts crochus du mercantilisme.

Elections partielles

Les élections partielles de lundi ont été favorables au gouvernement provincial. Dans Laval, M. Levesque a défait de nouveau M. Leblanc par une majorité de plus de cent voix ; dans Chateauguay, M. H. Mercier a défait M. Desrosiers, candidat conservateur, qui avait l'appui de M. Bourassa, par près de cent voix ; dans Québec-Centre M. Leclerc, ministériel, a défait par 183 voix M. Lavigne, libéral indépendant ; dans la division Sainte-Anne de Montréal, M. Walsh a battu M. O'Connell par 136 voix.

Des dépêches nous ont annoncé que la Sicile et la Calabre venaient d'être dévastées par une terrible secousse sismique, suivie d'un raz de marée. Dans l'espace de 32 secondes, plus de 100,000 personnes ont été annihilées. Messine, Reggio, Sila, Catane et plusieurs autres petites villes ont été détruites.

Ce serait un des plus grands désastres des temps modernes.

La Propagande du Livre

(BUREAUX DE LA VÉRITÉ, QUÉBEC.)

— (: o :) —

Pour Bibliothèques Paroissiales

REÇU de la MAISON DE LA BONNE PRESSE

Six titres de la Collection "Bijou" : — Fl. Bouhours, Le Franc-Maçon de la Vierge. René Gaëll, Jeunes gloires, Les bijoux de la princesse. Marguerite Levray, Haines vaincues. Richard Manoir, Le Moulin du Grand-Bé. Marie de Vienne, Le Patrimoine. Six volumes, reliés en pleine toile. NE SE VENDENT PAS séparément. Pour les six volumes..... \$1.80

Frais de port en sus.

Encore pour les Bibliothèques Paroissiales : — Bibliothèque ILLUSTRÉE de la Bonne Presse, comprenant Légendes de sainte Odile, Une gerbe de Légendes, Un mariage sous la Terreur, Sans Dieu, Fin de siècle, Aouina la nièce du curé, Les trois Vierges noires de l'Afrique équatoriale, Nouvelles (1ère série), Nouvelles (2me série), Nouvelles (3me série), La Lumière du Verbe, La douzième Heure, Fleurs des Landes, La Fille de Frantal. 14 volumes, de 152 à 350 pages. Nous n'avons que deux collections complètes. Reliés, magnifiques couvertures de livres de PRIX D'HONNEUR 40 cts chacun. Préférence donnée aux acheteurs de l'ensemble des 14 volumes. Les quatorze volumes..... \$5.60

Frais de port en sus.

N'envoyez pas d'ARGENT d'avance pour cette collection, attendu que nous ne sommes pas sûrs que nous l'aurons encore en magasin lorsque nous arrivera votre commande.

PROPAGANDE

Une édition de PROPAGANDE du "CATHOLIQUE D'ACTION"

faite tout spécialement sur nos ordres, vient de nous arriver.

L'unité..... 0.15
Par la poste..... 0.18
La douzaine..... 1.50
Par la poste 36 cts de plus.
Les 50 ex.,..... 5.00
Le cent..... \$10.00

Frais de port en sus

A PROPAGER

LA FOI DE NOS PÈRES ou Exposition complète de la Doctrine Chrétienne, par le Très Révérend D. D. James Gibbons, cardinal-archevêque de Baltimore. — L'unité 0.30. Par la poste .40.

Bel in 8vo de 432 pages. Qu'un aussi doctrinal ouvrage, de ce format et de cette belle apparence, puisse se vendre, frais de port compris, à 40 cts l'unité, cela serait inexplicable et cela ne se serait pas réalisé sans le fervent esprit de propagande d'un haut négociant de Montréal, véritable catholique d'action que le génie des affaires ne rend pas étranger à l'apostolat des œuvres, et en particulier à celui qui est le plus important après les fonctions du sacerdoce, l'apostolat des bons livres.

La Foi de nos Pères est un livre non seulement utile, mais que l'on pourrait dire NÉCESSAIRE. C'est le complément le mieux autorisé, fait par un illustre archevêque devenu Cardinal de la

Sainte Eglise, du petit et du grand catéchisme. Pages de lecture facile, simple, éminemment intéressante, suréminemment instructive, qu'il faut offrir avec instances à tout homme qui porte le nom de chrétien.

DIVERS OPUSCULES

Aux âmes pieuses. — SOUHAITS de bonne et sainte année, de S. François de Sales. 1909.

Les 500 ex..... \$5.00
Les 100 "..... 1.50
Les 50 "..... .75
Les 25 "..... .40
La douzaine..... .20

Frais de port en sus.

C'est un petit et gracieux livret-calandrier de 16 pages où, en regard du tableau des fêtes de chaque mois, une courte page d'exquise lecture fait revivre S. François de Sales exerçant, enseignant, faisant valoir et aimer la vertu de douceur. Admirables et salutaires leçons de l'illustre évêque dont le tempérament était si opposé à la douceur !

CONFRÉRIE DE L'AMABILITÉ. — Feuille de 4 pages qui expose la constitution et les statuts de la plus aimable des confréries. Les personnes qui seront bien imprégnées de l'esprit de douceur de S. François de Sales s'empresseront d'entrer dans cette confrérie où les convie le pieux auteur des *Paillettes d'or*.

La douzaine..... .06
Le cent..... .28
Les 500..... 1.12

Frais de port en sus.

NOËL ET SES BEAUTÉS (R. P. Lepidi). — Joli volume relié, de 116 pages. Imprimé sur beau papier..... 0.30

DIEU ME SUFFIT ! — Cela s'adresse particulièrement aux amis du Cœur Eucharistique de Jésus. N'est-ce pas dans ce Cœur que vont s'épancher, ou du moins que devraient s'épancher les âmes en souffrance, les cœurs torturés ? Le monde, dans tout le tapage de ses fêtes et de ses bruyantes affaires, est vide ; il ne suffit à rien. Et pourtant ce pauvre cœur humain est toujours en quête de qui ou de quoi lui suffira. Dieu seul suffit ! Dieu suffit à notre tendresse, Dieu suffit à notre faiblesse, Dieu suffit à notre fierté, Dieu suffit à notre ambition.

Voilà ce que démontre, avec une éloquence pénétrante, cette brochure de 72 pages, qui nous arrive de Rome.

Prix 0.10
Par la poste..... .11

A propos de blasphèmes

Etude de quelques locutions françaises prétendument blasphématoires. Par le P. L. MANISE, c. ss. r.

Prix..... 0.25
Par la poste..... .28

LA PROPAGANDE DU LIVRE

BUREAUX

"LA VÉRITÉ" Québec.

Ph.-G. Hémond, L'U. S. J. B. d'A.

Edifice Unity

Woonsocket.